



Syndicat des Enseignants-Unsa

Section de Seine Maritime

77 quai Cavelier de la Salle

76100 ROUEN

Tél : 02 35 73 16 75

Fax : 02 35 03 92 26

Mail : 76@se-unsal.org

Site : www.sections.se-unsal.org/76

Déclaration du SE-Unsa 76 à la CAPD du 24 avril 2017

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

Les urnes ont rendu leur verdict hier soir. Le SE-Unsa et sa fédération Unsa Education ont pris note du résultat de cette consultation démocratique que notre pays a encore la chance de pouvoir mettre en œuvre.

Notre syndicat n'a théoriquement pas vocation à exprimer des préférences sur les choix politiques offerts à nos concitoyens. et la pluralité doit être respectée.

En revanche, comme la candidate du FN se trouve ce matin qualifiée pour le second tour, alors, nous appellerons à voter massivement contre elle. Son programme affiché est dangereux et les méthodes promises encore plus. Pour s'en convaincre, il suffit de voir comment, en meeting, ses partisans se transforment en fanatiques assoiffés de vengeance et de haine : contre l'autre en général, contre les corps intermédiaires et, au final, contre tous ceux qui pourraient leur faire obstacle, contre le drapeau européen considéré comme un vulgaire torchon. Si le FN l'emporte, la République sera, elle aussi, peu à peu emportée avec lui. Les combats politiques et syndicaux ne se mèneront plus avec les armes de la démocratie. C'est ce qui fait toute la différence avec n'importe quel autre candidat, même celui qu'on aime le moins.

C'est notre devoir que de lancer ce signal. Ensuite, évidemment, chacun se déterminera librement. Mais chacun devra aussi avoir, en tête, le jour d'après : celui qui suivrait une victoire de Marine Le Pen. Ce jour là, c'est notre belle devise républicaine qui sera effacée du fronton de nos édifices publics. Ces mots auxquels nous sommes tant attachés : liberté, égalité mais aussi et surtout fraternité

C'est donc sans hésitation que nous appellerons, au regard des valeurs humanistes que nous portons, à faire barrage à la candidate du FN au second tour de l'élection présidentielle.

Venons-en à l'ordre du jour

Le CAPPEI remplacera à la rentrée 2017 le Capa-SH et le 2CA-SH.

Cette nouvelle certification concrétise, en grande partie, des éléments défendus par le SE-Unsa. En effet, cette formation s'inscrit dans la perspective de l'école inclusive et constituera de plus un élément supplémentaire dans la construction d'une identité professionnelle transversale 1er et 2nd degrés que le SE-Unsa porte dans ses mandats depuis bien longtemps.

Si le SE-Unsa a porté nationalement plusieurs demandes qui ont été entendues lors de l'élaboration de cette certification – attestation de parcours qui figurera dans I-Prof pour garantir une portabilité en cas de mutation ou de changement de corps, deux parcours différenciés pour les formations de Rased en fonction de la dominante – cette certification reste néanmoins encore à consolider. Ainsi, le SE-Unsa a demandé nationalement un nouveau mode de gestion des départs en stage et des affectations sur les postes spécialisés afin de permettre à chacun de concourir à égalité quel que soit le corps d'origine. En effet, les commissions administratives paritaires sont actuellement cloisonnées par corps, et les affectations des uns se font à l'insu des autres sur les postes d'enseignants référents ou de coordonnateurs d'Ulis 2nd degré.

De plus, au niveau financier, ce projet devrait aboutir à une forte augmentation des départs en stages. Le SE-Unsa a interrogé le Ministère sur leur financement et celui-ci a confirmé sa volonté de relancer la formation spécialisée et des budgets en conséquence. Nous souhaitons donc que le nombre de départs possibles pour notre département augmente considérablement notamment pour pourvoir au nombre conséquent de supports occupés par des collègues non spécialisés.

De plus, la situation de l'inclusion dans le milieu dit «rural» n'est pas sans poser de problèmes. La répartition territoriale des supports permettant d'apporter de l'aide aux collègues n'est pas uniforme. Les réseaux d'aide doivent être consolidés et développés partout.

Le système éducatif dans son ensemble a besoin d'un nouvel élan pour permettre une réelle dynamique de mise en place de la politique inclusive initiée par la loi de 2005 mais qui atteint aujourd'hui certaines limites. Les personnels membres des équipes éducatives doivent se sentir épaulés dans l'accueil et le suivi d'élèves à besoins particuliers tant par leur administration que par des pairs formés à la prise en compte de la difficulté scolaire et d'apprentissage, personnels regroupés au sein de l'ASH.